L'ASSASSINAT d'une octogénaire à Maubeuge

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Or, c'est ce même lundi, dans la soirée, entre 20 heures et 22 h. 30 que fut assassinée à Maubeuge, la vieille demoiselle.

Singulière déclaration

M. Compain fut prévenu le mardi dans la journée par un télégramme de M. Mathieu, du décès de sa tante.

Il arriva le mardi soir à Maubeuge et se cours de la veillée funèbre, alors que personne ne conchuait encore de façon certaine au crime, raconta à des familiers de la victime que lors de son dernier voyage, il avait vu un individu à la mine louche rôder autour de la maison.

Si M. Compain est, comme il le dit, innocent, s'il n'est pas venu à Maubeuge le lundi du crime il faut bien avouer que les circonstances se liguent singulièrement contre lui et que le fait de ne pas avoir paru chez son patron ce jour-là et d'avoir consigné sa prise à la femme de journée, constituent des coïncidences bien troublantes.

C'est ce qu'a pensé M. le juge d'instruction dès qu'il fut au courant des faits et n'attendant le retour de M. Bouche, inspecteur de police, qui est parti pour Suresnes vérifier sur place l'alibi fourni par M. Compain, le magistrat donna l'ordre de lui conduire le petit neveu.

MM. Chauvin et Coussemacker ont accompagné celui-ci à Avesnes dans la soirée de lundi et ont mis l'affaire entre les mains du Parquet qui prend sur lui la suite de l'enquête.

LE SCANDALE DE LA " GAZETTE DU FRANC "

M. Lazare Bloch a été interrogé hier par le juge

M. Lazare Bloch, qui avait été extrait hier matin de la prison de la Santé d'assez bonne heure, est arrivé au Palais de Justice devant le cabinet de M. Giard. L'inculpé ne paraît pas avoir souffert de sa détention. Il est frais et dispos. Après avoir pris place dans le fauteuil réservé aux inculpés, près de la table du greffier, l'ex-mari de « la présidente » fut invité à expliquer quel avait été son rôle à la « Gazette du Franc ».

Lazare Bloch. — J'étais à la « Gazette du Franc » le chef des démarcheurs, je créais les nouvelles agences de manière à étendre le rayon d'action de la « Gazette ». Je stimulais les agents.

M. Giard, interrompant. — Vous étiez le ministre des Affaires étrangères, en quelque sorte.

Lazare Bloch. — On a dit que j'avais des relations politiques, malheureusement pour moi, je n'en ai aucune, pas plus, d'ailleurs, que de relations administratives, financières ou bancaires.

En dehors du service des démarcheurs et des agences en raison duquel j'étais presque toujours en voyage, je n'avais aucune attribution. Je ne faisais aucun acte de gestion. Je n'avais pas la signature et je ne donnais aucun ordre au service de bourse, au courrier, à la comptabilité et, en général, à aucun service intérieur.

De 25, le nombre des agents était passé en quatre ans à 175. Je ne garantis pas ce chiffre, la formation de mes agents m'avait demandé beaucoup de travail.

A Paris, les diverses agences de province se trouvaient en relations directes avec M. de Cravonne et c'est lui qui me rendait compte des rapports qu'il en recevait. Je recevais, moi-même les agents lorsqu'ils venaient à Paris. Il y avait une distinction à faire entre la « Gazette du Franc », journal, dont je ne me suis jamais occupé et la « Gazette du Franc », service financier, dont j'étais, ainsi que je viens de le dire, le démarcheur principal.

La Société anonyme d'Exploitations foncières continue à fonctionner

Contrairement à ce qui a été dit, la Société Anonyme d'Exploitations Foncières a une existence et cette Société vient de communiquer aux journaux une note disant que « les actionnaires de la Société Anonyme d'Exploitations Foncières se sont réunis, dans la matinée de lundi, en assemblée générale convoquée extraordinairement pour décider des mesures que le Krach de Mme Hanau les mettait dans l'obligation de prendre. On sait, en effet, que cette Société au capital de 27 millions 500 mille francs avait été présentée de la meilleure foi du monde, comme une filiale des entreprises du groupe Hanau-Bloch. Les résolutions de l'assemblée générale démontreront que c'était là une erreur et que la Société Anonyme d'Exploitations Foncières fondée près de deux ans avant que ses dirigeants n'entrassent en relations avec le groupe Hanau-Bloch est complètement indépendante de ce groupe et qu'elle conserve toute son autonomie.

On a remplacé les administrateurs du groupe Hanau, au cours de l'assemblée des actionnaires, à l'unanimité de 946 220 voix sur 1,108,827 voix, représentant 2,750,000 actions, alors que le groupe Hanau ne disposait que de 74,923 actions, ce qui prouve que ce groupe ne « contrôlait » pas la Société, contrairement à ce qui a été dit ou écrit. Dans sa communication à la presse, la Société Anonyme d'Exploitations Foncières ajoute : « La Société entend poursuivre, en toute indépendance, ses affaires immobilières dans les conditions normales où elle les traitait avant l'intervention du groupe Hanau-Bloch.

Parfumerie Hurez CADEAUX pour FETES 64, Grande-Place, Lille

Un mari jaloux revolvérisa sa femme puis se suicida

Au cours d'une scène provoquée par la jalousie, hier matin, 8, rue de la Martinique à Paris, un restaurateur, M. Mathurin Guenec, 48 ans, a tiré deux coups de revolver sur sa femme Palmyre qui, blessée à la tête, a été transportée à l'hôpital Lariboisière dans un état grave.

Le meurtrier s'est ensuite suicidé.

L'Inauguration des Magasins du Printemps à Lille

Elle eut lieu lundi au milieu d'une grande affluence

Une foule innombrable s'est empressée lundi à l'inauguration des Grands Magasins du Printemps à Lille, qui succèdent aux anciennes Galeries Lilloises.

Rien d'étonnant à cela !... De fait, les Galeries Lilloises se sont transformées en une sorte de demeure féerique.

Il est certain, que Lille, de toutes les parties du département, des foules empressées attirées par le bon renom et la munificence des maîtres du lieu ont visité hier les Magasins du Printemps.

Une splendide façade de marbre d'un gris chaud légèrement pistré, à l'intérieur, des comptoirs en bois des îles, couleur ocre clair, le tout d'un goût exquis qui bannit toute note criarde, et établis selon le style des magasins de Paris, le tout, dès l'entrée, garni de fleurs, tel est l'aspect nouveau sous lequel se présentent ces grands magasins.

On peut affirmer que cette inauguration a été vraiment un grand événement pour notre ville et pour notre région. Le succès a été éclatant et durant toute la journée de lundi, de l'ouverture à la fermeture, des milliers de visiteurs et de visiteurs se sont empressés dans les nouvelles installations, attirés autant par la beauté du Magasin, que par les occasions sensationnelles qui leur étaient offertes.

Lille possède désormais un grand magasin de nouveautés digne de l'importance, de l'élégance et du goût de sa population, un grand magasin qui ne le cède en rien à ceux de Paris pour la présentation des articles, l'organisation des étalages et des rayons, les facilités et commodités qu'il offre à sa clientèle, un grand magasin enfin où les dernières nouveautés sont offertes en même temps et aux mêmes prix qu'à Paris.

Succès obligé !... c'est la formule !...

Les Galeries Lilloises, transformées, poursuivront, nous affirme-t-on, leur amélioration. Et, très prochainement, un Salon de Thé, comparable à celui du Printemps de Paris, viendra consacrer le caractère très parisien du grand Magasin Lillois.

La Direction du Printemps de Paris, et celle des Galeries Lilloises, ont eu l'heureuse idée d'affecter une partie de la recette de la journée d'inauguration à ces œuvres charitables de la région du Nord, plus spécialement consacrées à l'Enfance.

L'importance du chiffre réalisé leur a permis de remettre à ces œuvres une offrande magnifique, dont nous les félicitons.

Un nouveau Champ de Courses à Lille

La question va faire l'objet d'études approfondies

Nos lecteurs ont pu lire, il y a quelques jours, que la Société des Champs de Courses se trouvait dans l'impossibilité de continuer ses manifestations sportives sur le terrain actuel, par suite des exigences d'un propriétaire d'une portion de cinq hectares de prairie.

Hier, un journal local annonçait que la ville de Lille aurait l'intention de concéder des terrains dans le but de créer un nouveau champ de courses.

Si le chose se faisait, nous a dit hier M. PLANQUE, secrétaire général de la Mairie, que nous avons interviewé à ce sujet, ce ne pourrait-être que du côté de la porte de Canteleu, entre l'Arbonnoise et la route qui passait sous l'ancienne porte. Mais la chose n'est rien moins que certaine. En effet, il est à craindre que l'emplacement ne soit pas tout à fait suffisant. Et puis, il faudra établir de nombreuses voies d'accès, d'un coût onéreux.

Enfin, le public tra-t-il là-bas, comme il allait dans le voisinage, si plaisant en été, du Bois de la Deûle ?...

Tout cela, on le voit, comporte de nombreux aléas, et, avant de proclamer qu'un champ de courses va être créé là-bas, il faut attendre le résultat des études qui vont être entreprises.

Accidentellement un cultivateur se tua d'un coup de fusil à Loon-Plage

Hier matin, à 8 h. 30, un terrible accident s'est produit à Loon-Plage.

Un jeune cultivateur, M. Lucien Belle, 28 ans, fils de Mme veuve Belle-Ammeux, désirant chasser le gibier d'eau, avait placé son fusil chargé dans un coin de son garage, afin qu'il pût le reprendre dès que la besogne à laquelle il était occupé eut été terminée.

Quand il reprit l'arme, il glissa et tomba sur le sol. Au même moment, une détonation retentit. Une des cartouches venait de partir, la charge atteignant à la tête l'infortuné M. Lucien Belle. La mort fut instantanée.

Une mine allait à la dérive au large de Dunkerque

Elle entra dans le port et en sortit

En arrivant au port, hier matin à 11 heures, le vapeur « Bortwick » a signalé qu'il avait aperçu allant à la dérive, près de la bouée 15, une mine flottante d'un assez gros volume.

Les services maritimes furent aussitôt avisés et l'on s'empressa à l'Etat-Major de la Marine de faire rechercher le dangereux engin par la vedette du pilotage.

Mais avec le flot, la mine entrait dans le port et ceci motivait les ordres que l'on donnait aussitôt d'avoir à consigner les écluses et le port à tout navire. Il n'y eut donc aucun mouvement.

Entre temps, la mine s'en alla vers la jetée Est qu'elle longea, pour ressortir ensuite en mer et aller échouer sur la plage de Dunque. Un piquet de marins fut dirigé vers l'engin pour en assurer la garde et la destruction ensuite.

M. le commandant de la marine Chenouard et M. Perceau, lieutenant de vaisseau commandant par intérim le bataillon de côtes, M. le commandant de port Ledru ont pris toutes les mesures de sécurité qui s'imposaient en la circonstance.

LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

A PROPOS DU CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DU NORD, GROUPE B (MARITIME)

Dans notre numéro d'hier nous avons été les seuls à donner le véritable classement officiel du Championnat du Nord, groupe B (Maritime), compte tenu de la situation créée par le forfait général de l'O.S.C. Boulonnais.

Les rectifications apportées pour chacun des clubs n'ont pas été sans émouvoir les sportsmen qui ignorent la réglementation appliquée, en pareil cas, par la Ligue du Nord.

A leur intention, nous préciserons que lorsqu'un club est forfait général il disparaît automatiquement du classement et les résultats, *quels qu'ils soient*, obtenus contre lui, jusqu'à sa déchéance, sont frappés de nullité.

Ce qui revient à dire que tous les matches joués contre l'O.S.C.B. sont considérés comme ne l'ayant pas été.

Exemple : l'Iris Club Lillois, qui comptait, à fin décembre 1928, 11 matches, voit ce chiffre ramené à 9 parce qu'ayant joué l'aller et le retour contre Boulogne, ses points diminués d'autant plus que le team maritime lui a permis d'en marquer. Il en est ainsi pour tous les autres concurrents qui, en fin de championnat auront, malgré tout, le même nombre de rencontres.

Et voilà !

LES RÉSULTATS DU 13 JANVIER

U.S. Estaires 1 A bat Lommoise (sortive 1 A par 2 à 0. — Nette victoire des Estairois qui dominèrent le plus souvent et forcément la défense adverse à s'employer à fond, ce qu'elle fit avec un rare bonheur. Bon arbitrage de M. Delforce.

DEMANDES DE MATCHES

Excelsior Club de Tourcoing. — Equipe 1 le 20 janvier, 3 et 10 février 3, 17, 24 et 31 mars et tout avril.

Equipe 2 : 27 janvier, 3 et 31 mars, 7, 14, 21 avril.

Equipe 3 : 20 et 27 janvier, 3 et 17 février 3, 24 et 31 mars et tout avril.

Equipe 4 : 27 janvier, 3 et 17 février, 3, 24 et 31 mars et tout avril.

Equipe 5 : 20 et 27 janvier, 3 et 17 février, 3, 24 et 31 mars et tout avril.

Equipe 2 B : 20 janvier et le reste de la saison.

Equipe 3 B : pour toute la saison à partir du 20 janvier.

Equipe 4 B : pour toute la saison à partir du 20 janvier.

Equipe Vétérans : 27 janvier, 10 mars et tout avril.

Juniors A : 20 janvier, 3 17 et 27 février, tout mars et avril

Juniors B : 20 et 27 janvier 3 février, 3 et 31 mars et tout avril

Juniors C : 20 et 27 janvier, tout février, mars et avril.

Minimes A : 20 janvier, 3 février, 3 et 31 mars, 14 et 21 et 28 avril.

Terrains et heures au choix. Ecrire à M. le Secrétaire, 73, rue du Crétinier à Attelos ou téléphoner au 33.30 Roubaix.

BOXE

Vermaut au « Réveil du Nord »

Vermaut est venu hier nous rendre visite comme il ne manque d'ailleurs jamais de le faire après chacun de ses combats.

« Je suis heureux nous dit-il, d'avoir battu Errel dimanche, au gala de l'Hippodrome à Lille, surtout que ce dernier est un ancien et un frappeur de 1er ordre. J'aurais certes pu faire mieux, mais je me ressentais encore du dur combat en 15 rounds de 3 minutes que j'avais livré le lundi précédent en Angleterre contre Frank Fowler, un des meilleurs hommes d'outre-Manche, qui a à son actif une nette victoire sur le fameux Gipsy Daniels. Fowler réussit à me battre péniblement aux points.

« Comme vous devez le comprendre, je ne pouvais donc rencontrer Errel en pleine possession de mes moyens et c'est pourquoi je me réjouis de ma victoire acquise, malgré une mauvaise condition physique. »

Depuis trois mois environ, sur huit combats livrés, Vermaut en a gagné sept. Voilà n'est-ce pas qui remet le sympathique Arthur singulièrement en vedette ?

Et le hissera encore du pain sur la planche !

Le 3 février, il boxera à Roubaix au cours d'un gala organisé par l'Académie Sportive, comme son adversaire non encore désigné et le 17 du même mois il sera opposé à Lille à l'anglais Joe Blomfield qui il y a un an, le battit par knock-out, après 9 rounds.

POUTRAIN LE CHALLENGER ÉVENTUEL DE PLADNER BOXERA LE 20 JANVIER A ROUBAIX

Dimanche aura lieu dans la salle des Fêtes, rue de l'Hospice à Roubaix le grand gala de boxe organisé par l'Amicale des Arts avec le sensationnel programme suivant : En 10 round de 3 minutes : Poutrain, la grande révélation Française, qui vient de faire mieux que Pladner lui-même, en écrasant à Londres : Bob Rimmer, Joé Boiger et Ernie Jarvis, qui compte des matches nuls avec les champions du Monde Isey-Schwartz et Frankie Belanger ; ajoutons que Ernie Jarvis battu par Poutrain vient de faire tête d'affiche contre Pladner au Vélodrome d'Hiver à Paris ; contre le terrible coqueur belge Stevenlinck aîné, vainqueur de Gydé aîné k.-o., Depont k.-o., Géo Briard k.-o. et qui vient d'écraser en moins d'un round le champion du Nord Vandeleene.

Rasemin contre Demeyer.

Pannecoucque contre le dur battant belge Lemaître.

En 10 rounds de 1 minutes : Lecoen contre Géo Briard.

Gillet contre Geerseman.

Et y aura en outre, 4 combats préliminaires.

LES CHAMPIONNATS DE BOXE ONT EU LIEU DIMANCHE A FOURMIES

LE G.P. FOURMISIEN RESTE CHAMPION 1929

La F.F.B. avait confié au Club Pugilistique Fourmisien l'organisation des championnats du Nord amateurs 1929. C'est dans la salle de Rodhon, où furent disputés ces championnats.

On eut malheureusement à enregistrer pas mal de forfaits.

Le matin avaient eu lieu au siège du C.P. Fourmisien, la pesée et la visite médicale qu'assurait comme de coutume, M. le Docteur Martin.

Les éliminatoires donnèrent les résultats suivants :

Légère : Houssière (Louvroil) bat Campin (C.P. Fourmies) aux points après un combat égal dans l'ensemble ; Vermeulen (C.P. Fourmies) bat Crepel (Houplin) aux points ; Mariette (C.P. Fourmies) bat Lopetz (Houplin) aux points.

Mi-moyens : Delhaye de Sous-le-Bois champion 1928, qualifié d'office pour la demi-finale. Montay du C.P. Fourmisien bat Georges (Houplin) aux points.

Schramme du C.P. Sous-le-Bois bat Debeune de Louvroil aux points.

Moyens : Loiseau (C.P. Fourmies) champion 1928, qualifié d'office. Vertier bat Lopetz de Houplin par k.-o.

Mouches : Brasseur (Sous-le-Bois) bat Lobbe (C.P. Fourmies) par abandon au premier round ; Bosquet (C.P.F.) bat Schramme jeune (Sous-le-Bois) nettement aux points.

Légère : La demi-finale qualifie Houssière de Sous-le-Bois qui bat Vermeulen du C.P. Fourmies par abandon au 2e round.

Mi-moyens : La demi-finale qualifie Delhaye de Sous-le-Bois qui bat Schramme de Sous-le-Bois par abandon au 1er round.

LES FINALES

Poids Mi-lourds : Masclet (C.P. Fourmies) champion du Nord sans concurrent.

Poids Coq : La finale des points qui oppose Bertin et Houant, tous deux du C.P. Fourmisien. Bertin l'emporte par abandon de Houant au premier round.

Poids Plumes : Lenerand (C.P. Fourmisien) bat Lobbe par abandon au 2e round et devient champion du Nord de la catégorie.

Moyens : La finale des poids moyens n'est pas disputée, Vertier prétextant un départ forcé ne rencontrera pas Loiseau, qui conserve son titre.

Poids Mouches : Brasseur (Sous-le-Bois) bat Bosquet (C.P. Fourmies) par abandon au 2e round. Brasseur accuse 49 k. 700 contre 46 k. à Bosquet, handicap que ne pourra surmonter le jeune Fourmisien. Une récompense est offerte à Bosquet en raison de sa bel étenue.

Poids Légers : Mariette (C.P. Fourmies) bat Houssière (C.P. Sous-le-Bois) aux points. Premier round monotone, Houssière marque un léger avantage. Mariette se reprend aux 2e et 3e rounds et remporte la décision.

Poids Mi-moyens : Montay (C.P. Fourmies) bat Delhaye (Sous-le-Bois) aux points. Montay fut le meilleur homme sur le ring et fit les plus beaux combats. Il mérita largement la décision.

Le C.P. Fourmisien reste donc champion du Nord totalisant 6 titres contre 1 au Club Pugilistique de Sous-le-Bois.

Le 3 février, les championnats des Flandres auront lieu à Fourmies et pour le mois de mars, les championnats régionaux.

LE PROCHAIN GALA DU G.A. BRUAYSIEN

Une prochaine rencontre mettra aux prises les élèves de M. Prunier de Bruay et ceux du Club Auchellois que manage M. R. Senécot.

Le choc Bruay-Auchel constitue un gros événement dans le monde sportif minier.

Bruay espère en la victoire mais les Auchellois, ne veulent point leur laisser la première place, d'où conclusion de combats qui se dérouleront le 19 janvier.

Le Club qui totalisera le plus de victoires sera autorisé à prendre le brassard.

Les matches suivants sont inscrits au programme : Defer contre Marcel Delobelle.

Devenelle aura comme adversaire Michel Krytoforski, Nourry s'étant récusé.

Gauthier rencontrera Saison ; Fauqueur, de retour du régiment aura pour adversaire Dehroux d'Auchel.

Puis une série de combats-revanches entre Compagnon junior et Carpentier d'Auchel ; Gerdal contre Defer jeune ; Inglart contre Jacletto et Herrmann contre Guillemant.

AUTOMOBILISME

L'ASSEMBLÉE DE L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD DE LA FRANCE

L'Assemblée Générale de 1929 aura lieu mardi 5 février, à 14 h. 30 au siège social, 49, rue Neuve à Roubaix. A l'ordre du jour figurent notamment : Le rapport du Commissaire de Surveillance ; le renouvellement du Comité Directeur (tiers sortant) et la nomination du Commissaire de Surveillance pour 1929.

Conformément aux statuts de la Société, il ne sera pas envoyé de convocations individuelles. Seuls les chauffeurs-mécaniciens d'automobile à récompenser seront convoqués.

Aux termes de l'article 3 des statuts, toute question ou proposition émanant d'un sociétaire désirant la présenter à l'Assemblée générale devra être soumise au Conseil d'Administration, huit jours au moins avant la réunion de l'Assemblée et par écrit.

UN BEBE BRULE VIF

Au Mesnil-Auzouf, près de Vire, une nourrice avait placé une chaufferette aux pieds d'un bébé de huit mois, quand, au contact de l'appareil, la couverture qui recouvrait l'enfant s'est enflammée. Le nourrisson a succombé quelques heures après aux brûlures qu'il avait reçues.

Sanglantes bagarres provoquées par des dockers en grève

On mande de Port Adélaïde : Un millier de dockers ont attaqué des volontaires qui déchargeaient un vapeur. Cinquante de ces derniers ont été blessés. La police, étant intervenue, a été lapidée par les dockers et a dû charger les dockers.

Lady Bailey a dû atterrir à Berck-Plage

Lady Bailey qui avait quitté Le Bourget pour Croydon avait survolé le cap d'Alprec vers 15 h., hier après-midi. Au moment où elle allait s'élancer au-dessus de la Manche, le vent soufflait avec violence, l'aviatrice jugea alors prudent de faire demi tour et d'aller se poser à l'aérodrome de Berck-Plage. Des renseignements furent demandés par téléphone à Croydon et à Saint-Inglevert. Les conditions atmosphériques étant défavorables, l'aviatrice décida de remettre à aujourd'hui la suite de son voyage. Son avion a été garé dans un hangar de l'aérodrome de Berck.

NEURASTHENIQUE A 22 ANS !

On mande de Nice qu'une actrice américaine, Miss Betty Callender, s'est suicidée dans un hôtel de cette ville en absorbant du véronal. La malheureuse n'avait que 22 ans et souffrait de neurasthénie.

Où l'on reparle de la traversée aérienne de l'Atlantique

Le lieutenant de vaisseau Paris est actuellement à Saint-Raphaël, il poursuit ses essais en vue de la traversée de l'Atlantique. Son appareil a été muni de nouveaux moteurs.

Le règlement d'administration publique de la loi sur les Assurances sociales

Le ministère du Travail communique la note suivante : « Le Gouvernement vient d'achever l'élaboration du règlement général d'administration publique prévu par l'article 73 de la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales, après avoir recueilli, à cet effet, l'avis d'une Commission où les principales organisations en cause étaient représentées.

Au moment où s'effectue la transmission de ce règlement au Conseil d'Etat, le ministre du Travail invite les diverses organisations intéressées au fonctionnement de la loi, qui pourraient avoir à présenter des suggestions complémentaires, à les lui adresser avant le 5 février 1929 dernier délai. Ces suggestions seront communiquées à toutes fins utiles au Conseil d'Etat ».

Des accidents d'automobiles

Un vieillard, originaire de Wambrechies a été gravement blessé au Petit-Wasquehal

Un accident, qui pourrait avoir des suites graves, s'est produit dimanche soir 13 courant, probablement vers 18 h. 30, au lieu dit le Petit Wasquehal, sur la route desservie par le car F, faisant le service par Croix et Flers, de Roubaix à Lille.

Voici les résultats de notre enquête :

Vers 18 heures 30, au moment où la nuit était déjà venue depuis longtemps, M. Georges Louart, ingénieur, demeurant 173, rue Jules-Guesde, à Roubaix, rentrait de Lille, en automobile. Il avait dépassé Mons-en-Barœul et arrivait au lieu dit «Petit Wasquehal» quand entre le Saint-Ghislain et la rue Faidherbe, il aperçut à la lueur de ses phares une forme humaine, couchée en travers de la chaussée.

M. Louart eut à peine le temps de freiner. Il risqua même un accident pour éviter de passer sur cette masse. Aussitôt qu'il eut stoppé, il descendit pour examiner ce qui se passait. Et, avec angoisse, il constata qu'un homme, paraissant âgé d'environ 65 ans, était étendu, la face contre le sol, ne donnant aucun signe de vie, baignant dans une flaque de sang. Il était couché les jambes en travers d'un des rails du tramway, la tête vers le bas côté de la route.

Le malheureux blessé poussait du faibles gémissements, secoué, parfois, d'une sorte de mouvement fébrile.

M. Louart appela au secours.

Or, dans ce moment, passait non loin de là, M. Bacqué, employé à la Cima. Il se porta vers M. Louart et, tous deux, relevant le blessé avec d'infinies précautions, ils le transportèrent au débit voisin, tenu par Mme veuve Redant.

M. le docteur Butin, de Wasquehal, appelé d'extrême urgence, arriva peu après. Il prodigua ses soins à la victime, qui avait perdu ses sens, relevant des contusions multiples, principalement à la hanche gauche, plusieurs plaies contuses profondes à la tête et, probablement, une fracture du crâne.

Devant la gravité du cas, on demanda la voiture d'ambulance de la Fraternité, à Roubaix, où le blessé fut transporté.

M. Maurice, commissaire de police, à Wasquehal, était arrivé sur les lieux de l'accident dès qu'il fut informé. Il put établir, à l'aide de quelques papiers, trouvés sur la victime, l'identité de celle-ci.

Il s'agissait de M. Henri Mullier, paraissant âgé de 65 ans, ouvrier agricole, demeurant Hameau de la Vigne, à Wambrechies.

M. Maurice acquit la certitude que M. Mullier avait été blessé par une voiture conduite par un chauffeur fugitif. Il téléphona dans toutes les directions pour que les garages soient vérifiés, de manière à déterminer si une auto, portant des traces de sang ou d'accident récent, n'avait pas été remisée, lavée ou réparée. La gendarmerie de Roubaix fut également informée.

On doit en effet, semble-t-il, dégager de toute responsabilité, M. Louart, dont la conduite a été parfaite.

M. le commissaire de police de Wasquehal, en effet, a reçu à ce sujet le témoignage de M. Bacqué, qui a déclaré n'avoir rien aperçu de suspect à l'automobile que celui-ci conduisait.

Le Parquet de Lille, représenté par M. Lelièvre, substitut de M. le procureur de la République ; Hénaut, juge d'instruction et Prin, greffier, s'est rendu au Petit-Wasquehal, dans la matinée d'hier. Ils firent reconstituer, par MM. Louart et Bacqué la scène à laquelle ils se livrèrent pour secourir le blessé et le transporter au débit tenu par la veuve Redant.

Le Parquet recueillit également les déclarations d'un des frères de la victime, M. Jules Mullier, 53 ans, bûcheron, accouru de Wambrechies. Il déclara que son frère était simple d'esprit, qu'il était ankylosé d'un bras et boitait parfois. On n'a retrouvé, dans son portemonnaie, que la somme de 0,05 centimes.

Comme nous l'avons dit, M. Mullier a été très grièvement atteint. Il est resté dans le coma depuis le moment où il a été relevé du sol où il gisait, jusqu'à lundi après-midi.

Hier, vers 18 heures son état s'était sensiblement amélioré et il pouvait prononcer quelques mots. Pas assez, cependant, pour pouvoir être interrogé. Le chauffard qui a causé ce grave accident est activement recherché.

Un autre accident a provoqué un embouteillage sur le Nouveau Boulevard

Un accrochage de voitures, comme il s'en produit fréquemment depuis que de brusques changements de température rendent la circulation sur le Nouveau Boulevard particulièrement difficile, s'est produit hier soir, vers 17 h. 30 sur le territoire de la commune de Marcq-en-Barœul.

Un lourd tombereau qui débouchait d'une rue latérale a été heurté au passage par une puissante limousine, qui a poursuivi sa route vers Roubaix, laissant derrière elle, à cette heure où la circulation est intense, un embouteillage qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves. Il n'y a heureusement à regretter aucun accident de personne et tout se borne à des dégâts matériels.

Voici comment se produisit l'accident : vers 17 h. 30, un tombereau de briques de l'entreprise Vauban Frères, rue Canrobert, à Marcq-en-Barœul, débouchait de la rue du Buisson prolongée, à cent mètres en avant du pont du chemin de fer, pour s'engager sur le Nouveau Boulevard, en direction de Roubaix. Sur le côté gauche de la chaussée stationnait une plate-forme de la maison Salmon, lorsqu'une forte voiture marchant à vive allure, survint de la direction de Lille et accrocha le tombereau. Le conducteur, M. Jules Descamps, qui n'avait pu se garer assez vite, fut contusionné aux genoux, tandis que le cheval atteint par le côté, s'affaissait sur la chaussée.

La voiture automobile avait disparu sans s'arrêter. La situation devenait critique en cet endroit du boulevard assez pauvrement éclairé et il en résulta une série de coups de tampon qui n'eurent pas de suites graves, fort heureusement.

M. Vromant, habitant Chéreng, villa Jeannina, M. le docteur Leclercq de Lille, eurent ainsi leurs voitures endommagées par d'inévitables rencontres. Deux autres voitures subirent également des dégâts matériels et un quart d'heure plus tard, l'embouteillage était complet. Il fallut un certain temps pour garer le tombereau et rétablir la circulation.

La voiture de M. Vromen a renversé un pylône qui figure au tableau de chasse et a perdu une roue dans l'aventure.

Seul, le charretier, M. Jules Descamps, a des blessures légères et semble l'avoir échappé belle. Triste coïncidence : le frère de M. Descamps a été tué, en avril dernier, à quelque cent mètres de l'accident survenu hier.

La lutte contre la diphtérie dans le Nord

La menace d'une épidémie semble aujourd'hui enrayée

Un commencement d'épidémie signalé ces jours derniers à Roubaix et Tourcoing, où les services d'hygiène ont su prendre à temps les plus sérieuses mesures de prophylaxie, avait fait s'alarmer un peu partout, et en particulier dans quelques communes où l'on avait relevé des cas, heureusement isolés. Nous pouvons rassurer les mamans : il n'y a, en ce moment, dans aucun point du département, d'état, à proprement parler, épidémique, et la situation est même, dans l'ensemble, comparativement meilleure que les années précédentes, à même époque.

Il n'en faut point conclure qu'on soit à l'abri d'un retour toujours possible en cette saison, où les brusques variations de température favorisent, avec les maux de gorge, les voies d'accès du terrible mal.

Nous rappelons, une fois de plus, à l'occasion de cette dernière alerte, l'heureuse précaution que représente la vaccination qui a été pratiquée avec succès dans de nombreux établissements scolaires de la région.

La situation dans le département

Au Bureau Départemental de la Santé et de l'Hygiène Publique on nous a aussitôt rassuré sur la situation. Une trentaine de cas, répartis en presque autant de communes, sont signalés actuellement. L'intensité du mal a assombri les statistiques de quelques cas mortels, mais partout toutes précautions ont été prises d'urgence pour prévenir l'extension de foyers isolés.

A Roubaix et Tourcoing, qui ont été plus sérieusement touchées les services d'hygiène ont fait toute vigilance et les derniers renseignements parvenus sont tout à fait rassurants. Comme suite à la dernière circulaire du Ministre de l'Hygiène, en date du 23 novembre 1928, invitant les municipalités à organiser des séances de vaccination, plusieurs maires, entre autres des communes de Mons-en-Barœul, Marcq-en-Barœul, La Madeleine, Croix, ont fait des demandes de vaccin auxquelles il sera aussitôt donné satisfaction.

Les résultats obtenus à Lille

Ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le signaler, la Municipalité de Lille avait, dès le mois de juillet dernier, décidé de commencer des séances de vaccination dans les établissements scolaires de la ville et une délibération du Conseil Municipal du 12 juillet y affectait un crédit de 30.000 francs.

Le Service d'Hygiène, sous l'impulsion énergique des docteurs Ducamp et Bardou, a commencé aussitôt une première série dès juillet, avant les vacances.

Six médecins vaccinateurs, ayant chacun leur secteur ont depuis poursuivi leurs opérations dès la rentrée des classes en octobre. Huit mille enfants, soit environ 40 %, sont aujourd'hui prémunis et incessamment un nouvel appel sera adressé aux familles en vue de convaincre les hésitants et de les faire bénéficier des prochaines séances qui auront lieu en février. Il serait prématuré d'épiloguer sur les premiers résultats comparatifs des années 1927 et 1928.

On relève en 1927, 127 cas de dyphtérie, dont 20 mortels ; en 1928, 167 cas, dont 13 décès. On ne pourra commenter les bienfaits de la vaccination antidyphtérique que lorsqu'elle aura bousculé toutes les préventions et que son emploi se sera heureusement généralisé, comme dans des pays étrangers tels que les Etats-Unis et la Belgique. Il est dès maintenant certain qu'elle offre pour un minimum d'inconvénients une bénignité reconnue, la meilleure arme qu'on ait trouvée pour prévenir ce terrible fléau.

R. B.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Père indigne à Maubeuge

La première session trimestrielle de la Cour d'Assises, pour 1929 s'est ouverte hier au Palais de Justice de Douai, sous la présidence de M. le conseiller Jannaut.

L'audience du début a été consacrée à une affaire de mœurs.

Henri Leitz, domicilié à Maubeuge, est accusé d'avoir commis, avec violence, sur sa fille, un acte odieux.

Après réquisitoire de M. l'avocat général Dupuich, et plaidoirie de Me Peugey, le jury rapporte un verdict affirmatif atténué de circonstances atténuantes.

En conséquence Leitz est condamné à dix ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour. Il est, en outre, déchu de la puissance paternelle.

Les femmes siègeront-elles dans les jurys criminels ?

Voici quelques précisions sur un projet que M. André Hesse déposera prochainement en vue de permettre aux femmes de siéger dans les Jurys criminels comme cela se pratique dans plusieurs autres pays.

Le projet encore inédit présente, dit-il, une particularité. Tandis que dans les autres pays ayant accordé le qualité de juré aux femmes, celles-ci sont assimilées aux jurés ordinaires et que le nombre de femmes siégeant dépend uniquement du sort et des récusations, selon le projet de M. André Hesse le jury serait composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, soit six pour chacun des sexes.

« Il y aurait ainsi, a déclaré M. André Hesse, deux tirages au sort évidemment. Cette innovation nécessiterait certains changements dans les dispositions du Code d'instruction criminelle. Mon projet les prévoit ».

L'état de santé des souverains d'Angleterre

D'après le bulletin de santé du roi publié hier le souverain fait de lents progrès.

Le rhume de la reine va mieux, mais elle est toujours obligée de garder la chambre.

FEUILLETON DU 15 JANVIER 1929. — N° 58

le docteur rouge

ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR

PAR Jules Mary

Cet homme, c'était Jean More...

Le cheval avait fait un tel écart, si brusque et si violent, que le comte, tout bon cavalier qu'il fût, perdit l'équilibre, eut un déplacement et fut jeté hors de la selle...

Le cheval fit un nouvel écart et le pied de Gilles se trouva engagé malheureusement dans l'étrier.

En même temps, le cheval prenait sa course à travers les broussailles, entraînant le cavalier.

Il fit ainsi une vingtaine de mètres ; le corps du comte traçait un large et profond sillon dans les basses branches des broussailles.

Il faisait de vains efforts pour se retenir, n'y réussissait pas.

Ses vêtements étaient en lambeaux, sa tête en sang. Il sentait qu'il allait perdre connaissance et poussa tout à coup un grand cri !

Ce cri strident, arrête brusquement le cheval... Le comte dégagea son pied de l'étrier, et en une seconde la pensée lui vint :

— Je suis sauvé !

Et au moment où cette pensée lui traversait l'esprit, de là où il était étendu il crut voir s'agiter les branches auprès de lui... et des broussailles épaisses sortait une tête pâle aux yeux brillants et sombres... la tête d'un homme qu'il connaissait bien, qui était son ami, dont le matin encore il avait serré la main.

Roscoff, enfin ! Roscoff qui, n'ayant pu éloigner Blanche du château, n'ayant de confiance qu'en lui-même, ne quittait plus guère le monomane, veillait sur lui comme il se l'était promis pour protéger Blanche contre toute tentative homicide du malheureux...

Oui, Roscoff, qui regardait le comte, sans se douter que le comte l'apercevait... Roscoff qui allait voir se commettre, sous ses yeux, le troisième meurtre patiemment élaboré par lui en surexcitant l'imagination du monomane en plein accès.

Le comte le reconnaissait bien, et dans sa faiblesse extrême il allait dire :

— Docteur, je perds connaissance... tirez-moi donc de ce mauvais pas... au lieu de me regarder comme si vous faisiez une expérience...

Il allait le lui dire, étonné que le Russe ne fût pas déjà auprès de lui...

Mais il n'en eut pas le temps !...

Une tête hideuse, grimaçante et rouge, se penchait au-dessus de lui... deux mains noueuses se serraient autour de son cou...

Et il vit, comme en un cauchemar atroce, le visage de Jean More, de son fermier.

Toutes ses forces se tendirent en un suprême effort...

Son corps s'arc-bouta, ne tenant plus à la terre que par les pieds et par le crâne...

Dans cet instant suprême, alors que le souffle déjà lui manquait